



M O U L I N    D U    R O U S S E A U  
C H E M I N   D U   M O U L I N   D U   R O U S S E A U  
2 4 0 0 0            P E R I G U E U X

[www.peribridgeclub.com](http://www.peribridgeclub.com)

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE  
DU SAMEDI 15 JUN 2019  
10: 30 au Moulin du Rousseau**

L'assemblée générale ordinaire des adhérents du Club de Bridge de PERIGUEUX, Association régie par les dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 s'est réunie le 15 juin 2019 à 10h 30 en son siège social sur la convocation de son Président adressée à chaque adhérent par courriel, sous forme nominative mise à disposition au club, et par voie d'affichage.

Daniel BONDAT, Président en exercice, accueille les membres présents par quelques mots de bienvenue, précise que cette assemblée sera particulière cette année puisqu'il s'agit d'une année d'élection d'une nouvelle équipe qui prendra les destinées de notre association pour les 4 années à venir.

Il indique que Monsieur le Maire et Monsieur Thierry CIPIERE adjoint en charge des sports et associations sont attendus vers 11h 45- 12h.

Puis il rappelle l'ordre du jour.

## **ORDRE DU JOUR ET SON DEROULEMENT**

### **Première Partie.**

- ⇒ Rapport moral
- ⇒ Vote sur le rapport moral.
- ⇒ Rapport sur les compétitions.
- ⇒ Rapport financier.
- ⇒ Rapport du Vérificateur des Comptes.
- ⇒ Vote sur le rapport financier.
- ⇒ Questions diverses.

### **Deuxième Partie.**

- ⇒ Elections.
- ⇒ Perspectives.

### **Troisième Partie**

- ⇒ Intervention de Monsieur le Maire de PERIGUEUX.
- ⇒ Intervention de Monsieur le Président du Comité.
- ⇒ Clôture par le Président.

### **Première Partie.**

#### **1- Le rapport moral.**

##### ***RAPPORT MORAL A.G. 2019***

*Bonjour et bienvenue à tous pour cette A.G. 2019.*

*Bienvenue tout particulièrement à Thierry BEINEIX, Président du comité du Limousin, qui a pu se libérer pour participer à notre A.G...Nous attendons vers 12H Mr Le Maire, Mr Cipierre premier adjoint en charge des associations, ainsi que le représentant du C.A., notre nouvelle banque.*

*Je salue également Roland HALTER, appelé si vous le voulez bien, à d'importantes fonctions au sein de notre club.*

*Vous le savez, j'ai pris la décision de céder la présidence du club, une nouvelle équipe va prendre le relais, sous la présidence de Richard DANIEL, avec, j'en suis certain tous les atouts pour réussir, des nouveaux venus, des idées nouvelles, tout ce qui sera nécessaire pour que ce club perdure.*

*En attendant, épluchons cette année écoulée, et faisons le point sur les différentes activités.*

## **Les effectifs**

*Vous le savez, les temps sont difficiles pour tous les clubs, aussi bien au bridge qu'ailleurs ; les difficultés viennent de nombreux facteurs sur lesquels je ne m'étendrai pas, mais il en est ainsi, aussi devons- nous redoubler d'efforts pour maintenir le nombre de nos adhérents et pourquoi pas l'augmenter, et c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire au travers de notre participation au forum des associations, de notre présence à la galerie marchande Leclerc, d'une démonstration de bridge un Samedi matin, place de l'ancienne Mairie, de la journée « portes ouvertes dans nos locaux du Moulin du Rousseau...Nous avons ainsi pu stabiliser nos effectifs à 150 membres, 70 hommes, 80 femmes, 113 seniors 21 actifs 10 élèves, 6 écoliers.*

*Il y a 11 1° série, 30 2° série, 63 3° série et 46 4° série.*

*Notez également la présence de 7 sympathisants, dont beaucoup viennent d'Excideuil.*

*Ces actions ont pu être réalisées grâce à nos bénévoles que je veux chaleureusement remercier mais j'exhorte aussi tous ceux parmi vous qui sont en possibilité de venir aider, on n'est jamais assez nombreux !! Bien entendu, ces actions seront renouvelées pour la saison prochaine, elles sont déjà programmées...*

## **La vie du club**

*Bien entendu les tournois de régularité ont été maintenus, avec une légère baisse de participation, mais il faut bien noter que notre offre est très riche, avec pas moins de 6 tournois hebdomadaires dont 2 le soir, les tournois « individuels » où chacun peut jouer avec des partenaires différents avec lesquels il n'a pas l'habitude, le semi-marathon de l'automne, le tournoi « de Noël ». Ces tournois sont suivis ou précédés de repas conviviaux. Tout cela sera maintenu pour la saison nouvelle, de même que les « parties libres » du Vendredi après-midi pour lesquelles d'ailleurs je regrette la faible participation actuelle, alors que l'on peut y venir sans contraintes, jouer avec qui l'on veut et*

*surtout recevoir les conseils avisés de joueurs confirmés venus donner de leur temps.*

*L'organisation des tournois « spéciaux » est assez complexe, notamment l'individuel du Mercredi soir, aussi je vous demande de vous inscrire assez tôt, de ne pas faire défaut, surtout sans prévenir, mettant ainsi en difficulté, (et en colère) les organisateurs du tournoi.*

*Une nouveauté pour la saison prochaine : la coupe des clubs, compétition organisée par les clubs, avec un classement par séries. Il y aura une phase qualificative en 12 séances réparties sur l'année, les 7 meilleurs résultats étant pris en compte, et une finale en 2 séances le 13 Juin 2020. Nous vous donnerons ultérieurement tous les détails relatifs à cette épreuve.*

*Nous continuerons à accueillir des compétitions de comité, en nous efforçant d'en maintenir le nombre voire à l'augmenter. Rappelons que cela représente un plus non négligeable pour Périgueux, un certain nombre de nuitées et de repas pris dans les restaurants de la ville.*

*Nous avons cette année participé au Téléthon, sous forme de 2 tournois dont les droits de table ont été entièrement reversés à l' A.F.M. ( 184 €), une obligation morale et un honneur pour le club.*

*Notre partenariat avec la Mairie est toujours d'actualité, nous mesurons à leurs juste valeur les avantages dont elle nous fait bénéficier (mise à disposition des locaux, des fluides y afférant, convention avec Cécile...) et en échange, rigueur de la gestion, clarté de la comptabilité, volonté de bonne tenue et de croissance de nos activités.*

*Nous avons bien pris en compte les recommandations émises le Avril lors d'une réunion avec Mr Cipierre et ses représentants.*

*Evidemment, ce partenariat avec la Mairie nous engage, en termes de dynamisme et aussi de rigueur de gestion ; or, pour cet exercice écoulé, et pour la première fois depuis très longtemps, nous accusons un résultat négatif dans notre comptabilité, très faible certes, mais le fait est là ( Christian vous en donnera les détails un peu plus tard). Aussi nous est- il apparue la nécessité d'augmenter les droits de table de nos TR ; ceux-ci n'ont pas augmenté depuis près de 20 ans, ils restent très faibles par rapport aux autres clubs. Ceci nous permettra de maintenir toutes les activités du club.*

*Nous nous efforcerons de la limiter au maximum, elle sera fixée par la prochaine équipe pour la rentrée de Septembre.*

*Nous avons l'an dernier fait installer la clim dans la salle du fond, il y avait certaines réticences...mais force est de constater le bien être que cela a apporté ; qu'il est agréable de jouer dans une atmosphère fraîche, sans chaleur ou moiteur excessive, permettant une meilleure concentration...*

*Nous apprécions toujours la mise en place des tableaux qui apportent des touches de couleur dans les salles, grâce à Marie- Christine...et aux artistes qui exposent.*

*Enfin, et ce n'est pas le point le moins important, nous avons réalisé la fusion avec le club d'Excideuil, le terme technique étant « fusion- absorption ». Cette idée germait dans nos têtes depuis quelques temps déjà, mais tout le mérite de la finalisation, notamment au plan juridique, revient à Richard DANIEL dont il faut saluer la compétence, l'abnégation, la volonté d'aboutir, malgré quelques réticences.*

*Il est certain que cette fusion va nous rendre plus forts, nous permettant de peser davantage dans certaines décisions, nous facilitant la tâche dans la constitution des équipes en compétition, augmentant de façon significative le nombre de ces derniers.*

*Il est à noter que chacun conservera son autonomie, pour ce qui est des locaux, de l'organisation des tournois, des décisions purement locales.*

## **Les compétitions**

*Nous avons cette année accueilli 7 F.C., en nous efforçant de les répartir sur les différentes séries (3 Exc., 2 H., 2 Promo). Malgré certaines difficultés, nous nous efforcerons de maintenir et surtout d'en augmenter le nombre, bien conscients de l'intérêt que cela suscite pour notre club et pour la ville de PX.*

*Je souhaite que nous ayons davantage de compétiteurs, le nombre en est assez faible par rapport à l'ensemble de notre effectif ; la compétition apporte un sel particulier différent des tournois de régularité ; elle permet aussi de rencontrer et de se confronter avec d'autres personnes, en évitant ainsi une certaine routine...*

*Nous avons néanmoins obtenu de bons résultats, je laisserai à François le soin de vous les détailler.*

## **L'enseignement**

*Nous aurons cette année 3 personnes en charge de cette partie si importante pour le club et pour son futur. J- Jacques COGNET fraîchement titulaire du diplôme de moniteur viendra s'ajouter à Danielle AUBRIOT et J-Claude FREYSSINGEAS.*

*Nous conserverons le principe d'un enseignement sur 2 ans permettant ainsi aux élèves de pouvoir accéder rapidement aux tournois de régularité, ce qui me semble primordial.*

*Chaque enseignant prendra en charge une équipe d'élèves qu'il conservera pour les 2 années, et ainsi de suite. Danielle AUBRIOT sera plus particulièrement chargée des perfectionnements, de traiter de thèmes que vous voudriez approfondir ; c'est là une chance pour ceux qui veulent progresser et améliorer leur niveau de jeu, alors faites l'effort d'en profiter... Cela pourrait se passer les vendredi après-midi, lors des « parties libres ».*

## **Perspectives et avenir**

*Une nouvelle équipe va prendre en main les destinées du club, l'avenir leur appartient donc et Richard exposera donc dans quelques instants ses projets en tant que nouveau Président, si vous avez bien voulu auparavant lui accorder votre confiance, ainsi qu'à son équipe, ce dont je ne doute pas ...*

*Sans empiéter sur les prérogatives de Richard, je crois pouvoir dire que nous conserverons toutes nos activités, tournois de régularité mais aussi tournois spéciaux que vous connaissez bien où la convivialité est de mise, et ceci en total partenariat avec la ville de Périgueux, bien évidemment.*

*Bien entendu, le recrutement sera essentiel et j'espère que nous saurons attirer de nouveaux membres pour venir jouer dans notre si beau club et pratiquer ce jeu si enrichissant aux plans cognitifs, relationnels et même ludique, car il ne faut pas occulter l'aspect plaisir que procure le bridge.*

*A ce sujet, une initiative très intéressante, venue de la F.F.B. : la »bridge box », système d'initiation rapide en 10 leçons permettant un accès facilité aux gens désireux d'apprendre ; Cette forme nouvelle, souple et moderne, devrait permettre d'attirer des gens plus jeunes.*

*Je veux ici saluer la nouvelle équipe, et particulièrement les nouveaux dont certains viennent d'Excideuil, et leur souhaiter toute la réussite possible.*

*Pour terminer, je voudrais vous dire que ces 5 ans de présidence ont été très enrichissants pour moi, me permettant de me confronter à des situations que je n'avais pas connues auparavant.*

*Je veux également remercier toute l'équipe du C.A. qui a su donner bénévolement de sa personne pour le bien du club, ce fut un plaisir de travailler ensemble, et également remercier Cécile pour son travail efficace au sein du club.*

*Une pensée également, pour nos disparus : Michel THEULET et Frédéric CASTANG.*

*Je vous remercie et soumetts ce rapport à votre approbation.*

Le Président donne la parole à la salle, et après avoir constaté que personne ne souhaite s'exprimer sur ce rapport, il met au vote la résolution.

Vote contre : aucun.

Abstention : aucune.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'assemblée et invite François AUDUBERT à prendre place.

## **2- Intervention de François AUDUBERT : Les compétitions.**

François AUDUBERT remercie et félicite dans un premier temps tous les compétiteurs.

A la différence de l'année 2017-2018, le cru de cette année n'est pas exceptionnel.

*Nous avons eu pour le club 204 compétiteurs et 22 équipes qui ont participé à des finales de ligue.*

*Champions de comité :*

*OPEN/4 promotion : Simon MORANDO-Liliane TRIBERT-Michel RIBATTET-Jacques POURTEYRON*

*SENIOR OPEN/4 honneur : Annie FROMENTIERE-Marie Andrée BESSE-Richard DANIEL-Gérard BIZET-Jacques POURTEYRON- Simon MORANDO.*

*SENIOR OPEN/4 excellence : Danièle AUBRIOT-Jean Paul AUBRIOT- F et jd CHALET.*

*Champions de ligue :*

*Mixte:4 promotion : Annic FAVARD- Françoise LACOSTE-Jean Marie CAZAURAN- Jean Claude FREYSSENGEAS.*

Le président remercie François.

### **3-Le rapport financier.**

Le président invite Christian LEHOUX à présenter son rapport remis à chaque adhérent en ouverture de l'assemblée et lui donne la parole.

Christian commente les comptes de l'exercice et explique les variations enregistrées poste par poste par rapport à l'exercice précédent.

Pour la première fois depuis qu'il a en charge cette fonction, le résultat d'exploitation est légèrement négatif : - 639,52€.

C'est une déception pour lui et pour le club malgré une gestion serrée.

Ce résultat s'explique essentiellement par une baisse des cotisations sur les tournois.

C'est la raison pour laquelle une augmentation du droit de table a été décidée.

Après avoir remercié Christian, Le Président rappelle que ces comptes sont soumis au contrôle du vérificateur et demande à Maurice CESTAC de bien vouloir prendre place à la tribune.

### **Annexe unique**

#### **4-Le rapport du Vérificateur des comptes.**

Le Président donne la parole à Maurice CESTAC, vérificateur des comptes.



Maurice CESTAC remercie le Président puis fait part de ses commentaires et observations, rappelant en particulier les règles de tenue de la comptabilité selon le principe recettes et dépenses.

**ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE BRIDGE du 15 juin 2019**  
**RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES**  
*Maurice Cestac*

*Nous nous sommes rendus le Vendredi 7 juin dans les locaux du club de bridge en présence du trésorier Mr Christian Lehoux afin de procéder à la vérification des comptes de l'association.*

*Tous les documents comptables : Factures, Justificatifs de Recettes, Relevés bancaires nous ont été fournis sans aucune difficulté. De même chaque fois que nécessaire les explications nous ont été données par le trésorier.*

***Il s'agit d'une comptabilité Recettes - Dépenses, arrêtée à la fin de l'exercice comptable qui s'étend du 1<sup>er</sup> Mai 2018 au 30 Avril 2019. Cela signifie que les dépenses d'investissement sont comptabilisées en totalité au cours de l'exercice et ne font pas l'objet d'amortissements.***

*Cependant, il est tenu un inventaire des investissements réalisés. D'autre part le choix a été fait de ne pas avoir de stocks, donc pas de tenue d'inventaire et de variation de stocks.*

*Aucune anomalie n'apparaît lors de la vérification des différents chapitres de la comptabilité Aussi le compte d'exploitation peut être arrêté Ainsi :*

<i>Recettes de fonctionnement :</i>	32635,43 €
<i>Dépenses de fonctionnement :</i>	33 274,95 €
<i>Déficit de fonctionnement courant de l'exercice :</i>	<b>- 639,52 €</b>
<i>Investissements :</i>	6239,45
<i>Résultat :</i>	<b>-6878,97</b>
<i>Différence sur les avances sur tickets</i>	480
<i>Trésorerie en début d'exercice :</i>	62787,15
<i>Trésorerie en fin d'exercice :</i>	56388,18
<i>Diminution de la trésorerie :</i>	-
<b>6398,97</b>	

*Comme il s'agit d'une comptabilité Recettes Dépenses, La diminution de trésorerie de 6448,97, correspond bien au résultat de l'exercice en trésorerie - 6878,97 corrigé de la recette de tickets comptant pour l'exercice suivant (480) : -6878,97 + 480 = - 6398,47.*

*A noter que le fond de roulement actuel s'établit à environ 18 mois. Il faudra veiller à ce qu'il ne descende pas en dessous de 12 mois.*

***Nous avons pu constater que la tenue de la comptabilité était sincère et véritable.  
En conséquence le vérificateur des comptes propose à l'assemblée générale de voter le quitus au trésorier Christian Lehoux.***

*Périgueux le 13 juin 2019*

*Le Vérificateur : Maurice Cestac*

Le Président remercie Maurice et met au vote la résolution sur le rapport financier de l'année écoulée.

### **5- Vote sur le rapport financier.**

Le Président met au vote la résolution sur le rapport financier.

Vote contre : aucun.

Abstention : aucune.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'assemblée.

### **6- Questions diverses.**

Le Président donne la parole à l'assemblée.

Personne ne souhaitant intervenir, il est passé à la deuxième partie de l'AG.

## **Deuxième Partie.**

### **7- Les Elections**

Le Président donne la parole à Richard DANIEL.

Celui-ci rappelle que le mandat de l'équipe en place se termine le 30 juin prochain et qu'en conséquence elle était tenue d'organiser des élections au cours de cette assemblée pour renouveler non seulement le conseil, mais aussi la commission des litiges et le vérificateur des comptes.

Il rappelle qu'un appel à candidatures a été lancé conformément aux dispositions des statuts avec rappel des règles et des modalités de scrutin, et qu'une seule liste a été déposée.

Il précise que le scrutin est un scrutin de liste sans panachage et à bulletin secret.

Compte tenu des circonstances et pour faciliter son déroulement il est possible de procéder par vote à main levée, sous réserve que personne ne s'y oppose.

S'il en est ainsi, ce mode opératoire ne remettra pas en cause des dispositions statutaires sur ce point.

Puis Richard DANIEL donne la parole au Président.

Sur la question du mode opératoire par un vote à main levée proposée par le Président :

Vote contre : aucun.

Abstention : aucune.

Daniel BONDAT donne connaissance à l'assemblée de la liste présentée par Richard DANIEL composée : de 12 personnes pour le conseil- 3 personnes pour la commission des litiges- un vérificateur des comptes.

Puis passe au vote :

Vote contre : aucun.

Abstention : une.

La liste conduite par Richard DANIEL est donc élue.

Daniel BONDAT donne alors la parole à Richard DANIEL.

### **8-Perspectives.**

Richard DANIEL remercie le Président.

Richard DANIEL fait un constat sur l'évolution des effectifs au cours des 9 dernières années.

La situation est préoccupante, car elle est générale et se conjugue avec le vieillissement de la population bridgistique : une catégorie socio-économique ne prend plus le chemin du Moulin du Rousseau ; les actifs préfèrent les communautés virtuelles aux communautés physiques.

Il propose de relever ce déficit d'une forme de désintérêt par la communication : Mieux faire savoir que nous existons ; mieux faire savoir ce que nous faisons sera l'acte majeur du programme de la nouvelle équipe.

Les actions engagées dans ce sens seront poursuivies ; mais communiquer c'est aussi s'intéresser aux autres dans l'espoir d'un retour.

C'est la raison pour laquelle Richard DANIEL souhaite qu'à l'avenir un temps de parole soit dégagé lors de notre assemblée annuelle pour accueillir une personnalité de la société civile qui viendra nous parler de son action au sein de son entreprise ou de son association.

Il remercie celles et ceux qui l'accompagnent dont certains donnent de leur temps et leur énergie pour ce club depuis plusieurs années.

Il informe l'assemblée qu'il proposera au futur conseil que Daniel BONDAT devienne Président d'Honneur de notre association et la création d'un comité des Sages qui serait composé du Président d'Honneur , de Danièle et Jean-Paul AUBRIOT et amené à donner son avis sur la vie du club.

Richard DANIEL insiste sur le fait que le plaisir doit être le vecteur commun qui nous conduit vers le Moulin du Rousseau pour que chacun puisse y pratiquer ce « sport cérébral » à sa place, dans la concorde et la compréhension de l'autre.

Nous avons besoin de tous les compétiteurs qui tirent notre club vers le haut, et des autres sans lesquels cette association ne serait pas ce qu'elle est.

Notre association aura 50 années d'existence le 24 octobre 2020 ; elle a été officiellement créée le 24 octobre 1970.

Richard DANIEL propose de fêter ce bel anniversaire comme il se doit et de la plus belle des manières : en organisant un festival du bridge sous la forme d'un grand tournoi.

Cet événement va nous permettre de mettre à l'honneur la ville de PERIGUEUX, en l'organisant dans un lieu prestigieux et emblématique de notre ville, ville d'art et d'histoire.

Ce lieu sera le MUSEE de l'ART et de la PREHISTOIRE.

Richard DANIEL conclue son intervention en souhaitant que tous ensemble nous continuons à faire vivre cette belle association car le club de bridge de PERIGUEUX et EXCIDEUIL must go on.

A cet instant, Monsieur Thierry CIPIERE, adjoint à la Mairie de PERIGUEUX en charge des associations, prend place à la tribune et le Président lui donne le micro.

### **Troisième Partie.**

#### **9-Intervention de Monsieur CIPIERE.**

Monsieur CIPIERE souligne la vitalité du club de bridge au regard de l'assistance à cette assemblée ainsi que par les compétitions qu'il organise à PERIGUEUX.

Monsieur CIPIERE rappelle que ces compétitions sont pour la ville de PERIGUEUX outre un facteur de retombée économique le moyen de participer à son rayonnement en faisant venir des bridgeurs de l'extérieur.

Monsieur CIPIERE confirme de manière officielle l'accord de la ville de PERIGUEUX pour que le tournoi de bridge que la nouvelle équipe souhaite organiser pour fêter les 50 années d'existence du club ait lieu dans les pavillons du MUSEE du PERIGORD.

Il en précise la date : le samedi 26 septembre 2020 et se félicite que cette manifestation prenne également un caractère caritatif.

Monsieur CIPIERE fait part à l'assemblée que son mandat d'élu prendra fin en mai 2020 et qu'il s'agit pour lui de la dernière AG du club de bridge à laquelle il assiste.

Il souligne les relations qu'il a entretenues avec le Président et souhaite que celles-ci se poursuivent avec la nouvelle équipe pour quelques mois encore.

Le Président donne alors la parole à Richard DANIEL.

Richard DANIEL remercie Monsieur le Maire de PERIGUEUX, Monsieur CIPIERE, et la ville de PERIGUEUX considérant que c'est un honneur qui est fait au club de bridge.

Il rappelle que ce jour là le Musée sera fermé exceptionnellement au public et que nous pourrons organiser notre tournoi dans les trois salles des beaux arts et le prolongement de la journée dans le pavillon du Musée de la Préhistoire.

Richard DANIEL remercie également Madame Véronique MERLIN-ANGLADE, Conservatrice du Musée, pour avoir accepté d'accueillir ce tournoi et d'ouvrir le musée du Périgord aux bridgeurs périgourdins et d'ailleurs.

A titre personnel, Richard DANIEL assure à Madame Annie FROMENTIERE, fidèle ainsi que son mari du Musée, de son amitié et de sa gratitude pour son aide.

### **10-Intervention de Thierry BEINEIX.**

Daniel BONDAT donne la parole à Thierry BEINEIX, Président de notre comité.

Thierry BEINEIX fait part de son plaisir à participer pour la première fois à notre assemblée puisque son mandat est récent.

Il prend note du tournoi anniversaire du 26 septembre 2020 et nous assure que ce jour là il fera en sorte qu'aucun autre tournoi de ville ou de festival ait lieu dans notre comité.

Il fait savoir à l'assistance que pour lui le Comité doit être au service des clubs, ce qui est très apprécié.

Thierry BEINEIX évoque des axes pour dynamiser l'action qu'il conduit avec son équipe :

- l'organisation de la coupe des clubs.
- les bridges box qui seront offertes au club par le comité destinées aux nouveaux arrivants.

Enfin le Président assure que le club pourra organiser les compétitions du comité, les compétitions de Ligue étant recentrées pour des motifs de distance.

### **11-Intervention de Monsieur le Maire de PERIGUEUX.**

Le Président donne alors la parole à Monsieur le Maire de PERIGUEUX.

Monsieur AUDY souligne que la vie associative est une richesse pour une ville comme PERIGUEUX et se félicite que le club de Bridge de PERIGUEUX organise un grand tournoi de bridge pour fêter ses 50 années d'existence.

Le Musée d'ART et de la PREHISTOIRE (le MAAP) lui parait un lieu tout à fait adapté pour les bridgeurs qui seront sous le regard des peintres locaux et d'ailleurs.

Il se félicite de la date retenue- le samedi 26 septembre 2020- puisque cette année là PERIGUEUX n'organise pas PERI-MEUH et qu'il y a donc « une place à prendre. »

Le Président remercie Monsieur le Maire et demande à l'assemblée s'il y a des questions.

Plus personne ne demandant la parole, Daniel BONDAT clôture l'assemblée générale et invite l'assistance à rejoindre le rez de chaussée pour l'apéritif.

*Annexe unique- compte de résultat 2018-2019.*

**Le secrétaire**  
**Richard DANIEL**

**Le Président**  
**Daniel BONDAT**